

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du

Comité d'Animations de Durnes

L'assemblée générale du Comité d'Animations de Durnes s'est déroulée le mardi 15 avril 2015 à 20h00 à la salle des fêtes de Durnes.

Présidée par Fanny Mourot, cette assemblée générale réunissait 21 adhérents dont 6 pouvoirs.

1- RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE :

Pour cette année 2014-2015, nous sommes **38 familles adhérentes**. Nous étions 30 adhérents en 2013-2014.

Manifestations organisées durant l'année 2014/2015 :

- **Vide-greniers** (en mai)

- **Repas du 15 août**

- **Soirée Beaujolais / Exposition « La vigne et le vin »** (en novembre)

Réalisée grâce à tous ceux qui ont bien voulu nous confier des photographies et des objets, cette exposition a été une réussite. Les classes de CE-CM du groupe scolaire sont venues la visiter et ont participé à une animation organisée par les responsables de la bibliothèque.

- **Arbre de Noël**

Peluches pour les plus petits, spectacle de ventriloque pour les enfants du primaire, tickets de cinéma pour les collégiens, goûter et chocolats pour tous, ont été offerts par le Comité d'Animations de Durnes.

Merci à M. Palissot pour le don des jeux de mini golf offerts aux enfants, à Patrick Juif pour le traîneau, le renne et le chauffeur du Père-Noël et à la municipalité pour avoir gracieusement prêté la salle pour cette manifestation.

- **Soirée repas-spectacle avec la troupe « les Potes à Germaine »** (en mars)

Cette manifestation a été déficitaire mais son but n'était pas de faire du bénéfice.
C'était de permettre de passer une très bonne soirée à un prix accessible à tous.

~~~~~

## **Un grand Merci !**

- **à tous les bénévoles** qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Sans vous, rien ne serait possible !

- **à tous ceux qui participent** aux manifestations organisées par le Comité, **à ceux qui nous soutiennent** grâce à leurs adhésions et à leurs dons.

Sans vous, l'association perdrait sa raison d'être (à savoir créer, maintenir du lien dans le village).

~~~~~

2- RAPPORT FINANCIER :

A ce jour, le Comité dispose de	4608.31 €	(en 2014 : 4132.44 €)
- sur le compte courant	2069.22 €	(en 2014 : 1619.82 €)
- sur le livret A	2339.09 €	(en 2014 : 2312.62 €)
+ 200 € de monnaie		

(Restent quelques factures en attente : SACEM et location de la salle des fêtes pour le spectacle des « Potes à Germaine »).

Il va falloir envisager prochainement le rachat d'un grand chapiteau, car le nôtre commence à donner de sérieux signes d'usure.

Compte rendu de la vérification des comptes par M. Gilbert Husy : « La situation financière de l'association apparaît saine et il y a donc lieu de donner quitus au trésorier pour sa gestion sur l'exercice 2014/2015. »

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3- MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU :

Fabienne CATTET, membre déléguée, démissionne du bureau.

Nous la remercions chaleureusement pour toutes ses années de bénévolat au sein de l'association.

Composition du bureau :

- Fanny Mourot (présidente)
- Sandy Drewnowicz (vice-présidente)
- Bernard Colin (trésorier)
- Maria Bonnefoy (membre délégué)
- Anthony Cornu (membre délégué)
- Gabriel Cuenot (membre délégué)
- Nicolas Schmitt (membre délégué)

L'ensemble du bureau a été réélu.

Toute personne souhaitant rejoindre le bureau de l'association est la bienvenue !

4- COTISATION 2015/2016:

Elle reste inchangée : 13€ par année et par famille.

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016. Elle est à régler au plus tard le 31 août 2015.

Elle donne droit à des tarifs réduits pour les manifestations et la location de matériel appartenant au Comité d'Animations (tables, friteuses, plat à paëlla avec réchaud, tonnelles...)

5- MANIFESTATION A VENIR : VIDE-GRENIERS ET TROC DE PLANTES, LE DIMANCHE 17 MAI

Le montage du chapiteau et du bar aura lieu le samedi 16 mai à partir de 8h30.

RDV sur la place de la mairie pour tous les bras forts et courageux qui voudront bien venir donner « un coup de main » ! Merci d'avance !

La séance a été levée à 20h45 et suivie du verre de l'amitié.